ExpertComptablenLigne.fr
PRÉVISIONS | VALEUR D'ENTREPRISE | CONSEIL

RAPPORT D'ÉVALUATION · EXEMPLE DE LIVRABLE

Évaluation de la SAS ARVERNIS MOBILITÉ

Valeur au 30 juin 2025, approche multicritère (8 méthodes)
Taxis, transport de personnes · Puy-de-Dôme

DESTINATAIRES	Le président de la SAS ARVERNIS MOBILITÉ
OBJET	Valeur de l'entreprise, base de discussion pour une cession ou une restructuration juridique
DATE D'ÉVALUATION	30 juin 2025
DATE DU RAPPORT	12 septembre 2025
ÉTABLI PAR	Philippe MASSOUBRE, expert-comptable et commissaire aux comptes · ExpertComptablenLigne.fr

EXEMPLE ANONYMISÉ

Ce rapport reprend la structure, les méthodes et les commentaires d'une mission réelle. Les noms des sociétés et des personnes, les lieux, les dates et l'ensemble des montants ont été modifiés ; toute ressemblance avec une entreprise existante serait fortuite.

Sommaire

	Note de l'expert-comptable	3
1	Présentation de la mission	4
2	Présentation de la SAS ARVERNIS MOBILITÉ	5
3	Analyse financière 2022-2025	6
4	Retraitements	10
5	Grandeurs de référence	11
6	Approche patrimoniale	12
7	Approches par la rentabilité	13
8	Méthode combinée	15
9	Synthèse et pondération	16
10	Conclusion	17
11	Annexe : méthodologie	18

SYNTHÈSE

Note de l'expert-comptable

Monsieur le Président,

> La valeur de la SAS ARVERNIS MOBILITÉ se situe entre **1 244 000 € et 1 326 000 €** au 30 juin 2025, soit une valeur médiane de **1 285 000 €**.

VALEUR PATRIMONIALE	MOYENNE DES MÉTHODES DE RENTABILITÉ	FOURCHETTE DE VALEUR
1 455 k€	1 207 k€	1 244 – 1 326 k€
capitaux propres corrigés	6 méthodes	valeur médiane 1 285 k€

La SAS ARVERNIS MOBILITÉ exploite des taxis dans le Puy-de-Dôme, avec une part importante de transport de patients. Son chiffre d'affaires est passé de 561 k€ à 1 102 k€ en deux exercices, grâce à la création et à l'acquisition d'autorisations de stationnement. Après correction de la rémunération du président, l'excédent brut d'exploitation atteint 351 k€ en 2024/2025. La valeur est appréciée dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

Nous avons examiné 8 méthodes : une approche patrimoniale, qui mesure la valeur des actifs nets de l'entreprise, et des approches fondées sur sa rentabilité, qui capitalisent ses résultats, son excédent brut d'exploitation ou sa capacité d'autofinancement. Leur pondération, présentée en partie 9, aboutit à la fourchette ci-dessus.

Nos travaux reposent sur les comptes annuels des exercices 2022/2023 à 2024/2025, ainsi que sur les éléments de rémunération du président que vous nous avez communiqués. Nous avons considéré ces informations comme fiables et ne les avons pas vérifiées de manière exhaustive ; cette évaluation ne constitue ni un audit, ni un examen limité des comptes.

Fait à Voiron, le 12 septembre 2025

Philippe MASSOUBRE

Expert-comptable et commissaire aux comptes · ExpertComptablenLigne.fr

1. Présentation de la mission

> La présente étude a pour objet de déterminer la valeur globale de la SAS ARVERNIS MOBILITÉ au 30 juin 2025, sur la base de ses trois derniers bilans. Elle tient compte de ses éléments financiers et de ses caractéristiques propres : ses forces et ses faiblesses.

La valeur déterminée constitue une base de discussion, en vue d'une cession ou d'une restructuration juridique. Elle ne s'impose pas aux parties : l'écart entre la valeur et le prix dépend de l'urgence de la transaction, de la rareté de l'affaire et du nombre d'acquéreurs.

Notre démarche suit trois étapes : le diagnostic de l'entreprise, le retraitement de ses résultats, puis sa valorisation par plusieurs méthodes. Elle aboutit à une fourchette de valeur, qui mesure vos marges de manœuvre dans une négociation.

Votre rémunération de président (39 k€ brut en 2024/2025) est inférieure à celle d'un dirigeant salarié. Nous l'avons portée à un niveau normatif avant d'appliquer les méthodes de rentabilité : la valeur obtenue est celle qu'un repreneur peut attendre.

Les autorisations de stationnement et la clientèle figurent au bilan pour 199 k€, soit leur coût d'origine. Leur valeur de marché est sensiblement supérieure : l'approche patrimoniale en tient compte.

Méthodes examinées

L'évaluation d'une entreprise résulte d'une combinaison de méthodes adaptées à son cas particulier. Chaque méthode reçoit un poids dans trois moyennes : une moyenne équilibrée, une moyenne orientée patrimoine et une moyenne orientée rentabilité.

MÉTHODE	FAMILLE	POIDS MOYENNE	POIDS PATRIMOINE	POIDS RENTABILITÉ
Valeur patrimoniale	Patrimoniale	5,0	3,0	1,0
Valeur de productivité	Rentabilité	1,0	1,0	3,0
Capitalisation du bénéfice net moyen	Rentabilité	1,0	1,0	3,0
Capitalisation de l'EBE corrigé	Rentabilité	1,0	1,0	3,0
Capitalisation de la CAF moyenne	Rentabilité	1,0	1,0	3,0
Capacité de remboursement	Rentabilité	1,0	1,0	3,0
Capitalisation de la CAF et de la trésorerie	Rentabilité	1,0	1,0	3,0
Méthode fiscale (combinée)	Mixte	1,0	1,0	3,0

Documents utilisés et limites

- Comptes annuels des exercices clos du 30 juin 2023 au 30 juin 2025.
- Éléments de rémunération du président, pour le retraitement de la masse salariale.
- Entretien avec le président sur l'activité, l'organisation de l'équipe et les perspectives.
- Cette évaluation est établie à la date indiquée et pour l'usage décrit ; elle devra être actualisée si l'activité ou la situation financière évolue sensiblement.

2. Présentation de la SAS ARVERNIS MOBILITÉ

Dénomination	SAS ARVERNIS MOBILITÉ
Forme	Société par actions simplifiée
Président	M. Marc DELORVAL
Activité	Taxis, transport de personnes
Implantation	Puy-de-Dôme
Clôture de l'exercice	30 juin
Exercices analysés	2022/2023 à 2024/2025

La SAS ARVERNIS MOBILITÉ exploite des taxis sur un territoire à dominante rurale. Une part importante de son activité consiste à conduire des patients et des personnes âgées vers les lieux de soins. Elle intervient aussi sur des marchés de niche : transport de personnes handicapées, transports de substitution pour le compte d'opérateurs ferroviaires.

Sa croissance repose sur la création et l'acquisition d'autorisations de stationnement : les immobilisations incorporelles passent de 85 k€ au 30 juin 2023 à 199 k€ au 30 juin 2024. Le chiffre d'affaires progresse de 96 % sur la période, sous la conduite de son président, M. Marc DELORVAL.

Diagnostic

POINTS FORTS

- **Une croissance soutenue depuis la création** : elle résulte de la création et de l'acquisition d'autorisations de stationnement.
- **Un territoire rural porteur** : les taxis y assurent le transport des personnes âgées et des patients vers les lieux de soins, une activité récurrente.
- **Des niches de marché** : transport de personnes handicapées et transports de substitution pour le compte d'opérateurs ferroviaires.
- **Une équipe petite et soudée** : l'ambiance au sein du personnel est très bonne.

POINTS FAIBLES

- **Une forte dépendance au dirigeant** : vous occupez encore une place très importante dans l'organisation.
- **Une rémunération du dirigeant inférieure au marché** : 39 k€ brut en 2024/2025, contre 64 k€ pour un dirigeant salarié. Un repreneur devra supporter cet écart.

NOS RECOMMANDATIONS

- Déléguer progressivement le planning et la relation avec la clientèle à un ou deux collaborateurs : l'entreprise sera plus facile à transmettre.
- Réunir les justificatifs des autorisations de stationnement et des conventions de transport de patients : tout acquéreur les demandera.
- Traiter ces points faibles avant toute négociation : ce travail doit conduire la transaction vers le haut de la fourchette.

3. Analyse financière

> Le chiffre d'affaires progresse de 561 k€ à 1 102 k€ en deux exercices (+96 %). Le taux de marge sur production se maintient entre 86,5 % et 89,9 % et le résultat de l'exercice passe de 118 k€ à 190 k€.

Bilan actif

EN €	30/06/2023	30/06/2024	30/06/2025
Immobilisations incorporelles	85 172	199 380	199 380
Immobilisations corporelles	160 932	219 100	200 680
Immobilisations financières	1 605		
Total des immobilisations	**247 709**	**418 480**	**400 060**
Créances clients	9 964	51 852	25 395
Autres créances	8 279	8 599	13 598
Disponibilités	152 353	142 728	144 194
Total de l'actif circulant	**170 596**	**203 179**	**183 187**
Comptes de régularisation	10 404	15 647	16 666
Total de l'actif	**428 709**	**637 306**	**599 913**

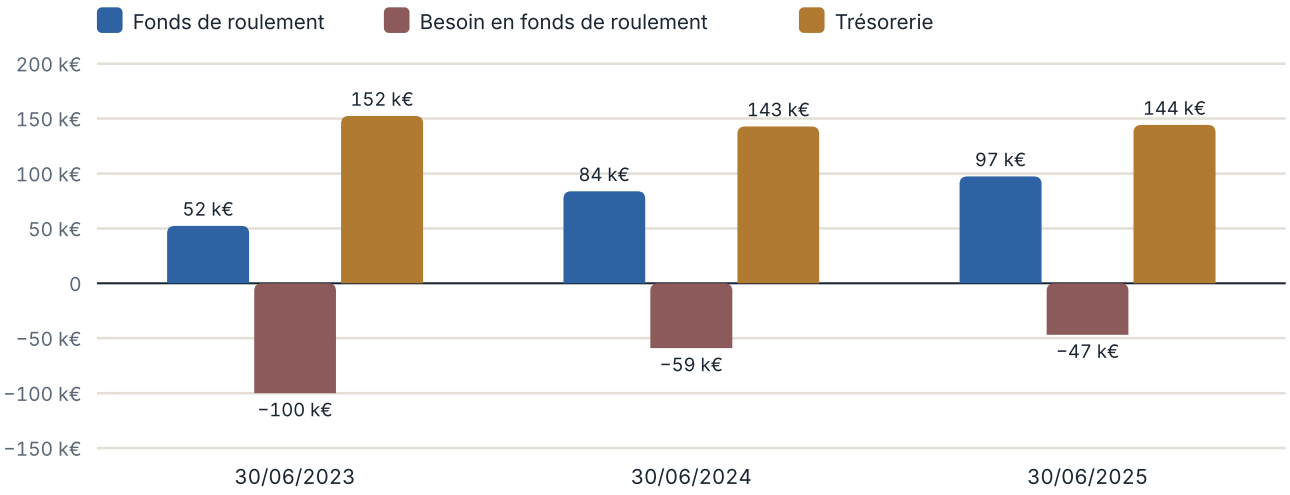
Bilan passif

EN €	30/06/2023	30/06/2024	30/06/2025
Capitaux propres	**220 066**	**395 501**	**476 108**
Emprunts	69 778	44 828	19 660
Comptes courants d'associés	10 087	61 975	1 526
Dettes fournisseurs	9 794	6 264	18 655
Autres dettes	118 984	128 738	83 964
Total des dettes	**208 643**	**241 805**	**123 805**
Total du passif	**428 709**	**637 306**	**599 913**

Situation financière

EN €	30/06/2023	30/06/2024	30/06/2025
Fonds de roulement	52 222	83 824	97 234
Besoin en fonds de roulement	−100 131	−58 904	−46 960
Trésorerie	152 353	142 728	144 194

Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie (k€)



Le fonds de roulement progresse de 52 k€ à 97 k€. Le besoin en fonds de roulement est négatif sur les trois exercices (−47 k€ au 30 juin 2025) : les dettes d'exploitation excèdent les créances. La trésorerie s'établit à 144 k€.

Les capitaux propres atteignent 476 k€, contre 220 k€ au 30 juin 2023. Les emprunts sont ramenés de 70 k€ à 20 k€, soit 14 % de la trésorerie disponible ; le compte courant d'associé a été presque entièrement remboursé en 2024/2025.

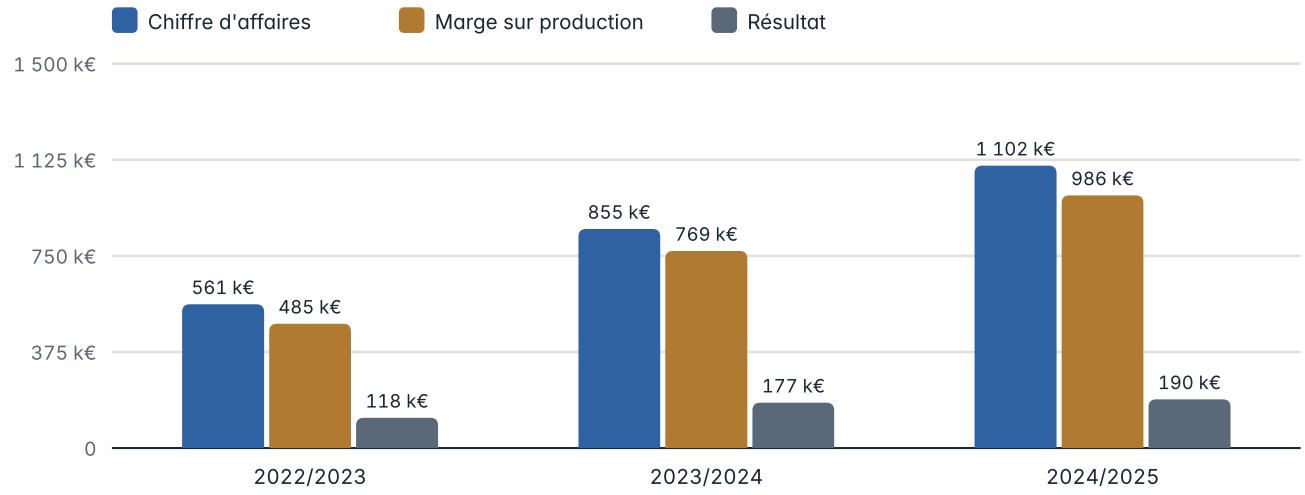
Soldes intermédiaires de gestion

EN €	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Prestations vendues	560 972	855 402	1 102 273
Achats consommés	75 931	86 328	116 643
Marge sur production	**485 041**	**769 074**	**985 630**
Autres achats et charges externes	104 847	126 716	220 312
Valeur ajoutée	**380 194**	**642 358**	**765 318**
Impôts et taxes	3 680	5 132	1 535
Charges de personnel	201 281	306 987	375 712
Excédent brut d'exploitation	**175 233**	**330 239**	**388 071**
Transferts de charges et autres produits	8 396	716	348
Dotations aux amortissements	61 555	105 722	134 264
Autres charges	7	3	87
Résultat d'exploitation	**122 067**	**225 230**	**254 068**
Résultat financier	−825	−596	−226
Résultat courant avant impôt	**121 242**	**224 634**	**253 842**
Produits exceptionnels	52 430	8 770	2 000
Charges exceptionnelles	19 042	3 390	7 342
Impôt sur les bénéfices	36 287	52 975	58 704
Résultat de l'exercice	**118 343**	**177 039**	**189 796**
Cessions et éléments calculés neutralisés	*−31 783*	*−3 848*	*5 252*
Capacité d'autofinancement	*148 115*	*278 913*	*329 312*

Activité et marge

EN €	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Prestations vendues	560 972	855 402	1 102 273
Achats consommés	75 931	86 328	116 643
Marge sur production	**485 041**	**769 074**	**985 630**
Taux de marge	86,46 %	89,91 %	89,42 %

Chiffre d'affaires, marge et résultat (k€)



L'excédent brut d'exploitation passe de 175 k€ à 388 k€. Les charges de personnel suivent la croissance de l'activité : 201 k€ en 2022/2023, 376 k€ en 2024/2025.

Les dotations aux amortissements (134 k€ en 2024/2025) traduisent le poids des investissements en véhicules. Les produits exceptionnels de 2022/2023 (52 k€) ne se renouvellent pas : la capacité d'autofinancement est calculée hors résultat des cessions et s'établit à 329 k€ en 2024/2025.

4. Retraitements

Le résultat comptable peut être influencé par des décisions de gestion ou des événements exceptionnels. Nous l'avons retraité pour obtenir un résultat économique, qui reflète la rentabilité normale de l'entreprise pour un repreneur.

Les retraitements usuels portent sur l'annulation des éléments exceptionnels, la correction des rémunérations et l'impôt sur les sociétés correspondant. Les retraitements du bilan sont intégrés directement dans les méthodes de valorisation.

Dans votre cas, le principal retraitement concerne la rémunération du président : 39 k€ brut en 2024/2025, alors qu'un dirigeant salarié exerçant les mêmes fonctions coûterait 64 k€ brut. Nous avons retenu une rémunération normative progressive, de 45 k€ à 64 k€, avec des cotisations sociales estimées à 45 % du brut.

Retraitement de la masse salariale

EN €	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Rémunération du président	32 100	34 187	38 520
Cotisations sociales	14 445	15 384	17 334
Rémunération réelle, charges comprises	**46 545**	**49 571**	**55 854**
Rémunération normative	44 940	57 780	64 200
Cotisations sociales normatives	20 223	26 001	28 890
Rémunération normative, charges comprises	**65 163**	**83 781**	**93 090**
Incidence sur le résultat	**−18 618**	**−34 210**	**−37 236**

Synthèse des retraitements

EN €	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Résultat courant avant impôt	121 242	224 634	253 842
Incidence de la masse salariale	−18 618	−34 210	−37 236
Résultat économique corrigé	**102 624**	**190 424**	**216 606**

Résultats corrigés

EN €	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Excédent brut d'exploitation corrigé	156 615	296 029	350 835
Résultat économique corrigé	**102 624**	**190 424**	**216 606**
Impôt sur les sociétés théorique (25 %)	−25 656	−47 606	−54 152
Résultat économique après impôt	**76 968**	**142 818**	**162 454**
Dotations aux amortissements	61 555	105 722	134 264
Capacité d'autofinancement retraitée	**138 523**	**248 540**	**296 718**

La correction de la masse salariale réduit le résultat courant de 37 k€ en 2024/2025. Le résultat économique corrigé s'établit à 217 k€, soit 85 % du résultat courant comptable.

Ces résultats corrigés, après impôt théorique, servent de base aux méthodes de rentabilité.

5. Grandeurs de référence

> Les méthodes de rentabilité s'appliquent à des moyennes pondérées des 3 derniers exercices : plus l'exercice est récent, plus son poids est élevé.

MOYENNES PONDÉRÉES	VALEUR RETENUE	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Chiffre d'affaires	**929 766**	**560 972**	**855 402**	**1 102 273**
Excédent brut d'exploitation corrigé	300 196	156 615	296 029	350 835
Résultat d'exploitation corrigé	189 331	103 449	191 020	216 832
Bénéfice retraité	141 661	76 968	142 818	162 454
Capacité d'autofinancement retraitée	254 293	138 523	248 540	296 718
Poids de l'exercice		*1*	*2*	*3*

Le bénéfice retraité correspond au résultat courant corrigé de la rémunération normative du président, après un impôt théorique au taux normal de 25 %. La capacité d'autofinancement retraitée y ajoute les dotations aux amortissements. Les éléments exceptionnels sont neutralisés.

Avec un poids de 3 sur 6, l'exercice 2024/2025, le plus représentatif du périmètre actuel de l'entreprise, compte pour 50 % dans chaque moyenne.

6. Approche patrimoniale

Valeur patrimoniale

CALCUL	MONTANT
Capitaux propres	476 108 €
+ Plus-value sur la clientèle	989 833 €
+ Plus-values sur immobilisations corporelles	0 €
+ Corrections du bilan	−10 700 €
Résultat de la méthode	**1 455 241 €**

La valeur patrimoniale part des capitaux propres comptables, corrigés des plus-values latentes (clientèle, immobilisations) et des corrections identifiées au bilan. Elle constitue souvent la valeur plancher de l'entreprise ; lorsque celle-ci dégage des bénéfices récurrents, les méthodes fondées sur la rentabilité prennent le relais. La plus-value de 990 k€ retenue sur la clientèle traduit la valeur de marché des autorisations de stationnement et de la clientèle conventionnée, inscrites au bilan pour leur seul coût historique.

Les capitaux propres au 30 juin 2025 (476 k€) sont augmentés de la plus-value sur la clientèle (990 k€) et diminués d'une correction prudente de 11 k€ sur les postes du bilan.

Avec 1 455 k€, la valeur patrimoniale est la plus élevée des méthodes : elle intègre une valeur de clientèle que les méthodes de rentabilité mesurent déjà par les résultats. Son poids est donc réduit dans la moyenne orientée rentabilité.

7. Approches par la rentabilité

Valeur de productivité

CALCUL	MONTANT
Bénéfice moyen	141 661 €
÷ Taux de capitalisation	12,00 %
Résultat de la méthode	**1 180 508 €**

Le bénéfice moyen est capitalisé à un taux qui rémunère le placement sans risque augmenté d'une prime liée au risque de l'entreprise et de son secteur : plus le risque est élevé, plus le taux est élevé et la valeur faible. Le taux de 12 % intègre une prime de risque adaptée à une petite entreprise encore très dépendante de son dirigeant.

Capitalisation du bénéfice net moyen

CALCUL	MONTANT
Bénéfice moyen	141 661 €
× Coefficient de rendement	8 ans
Résultat de la méthode	**1 133 288 €**

Le bénéfice moyen est multiplié par un coefficient de rendement, exprimé en années, qui traduit le risque lié à la qualité de l'entreprise et à son secteur d'activité.

Capitalisation de l'EBE corrigé

CALCUL	MONTANT
EBE moyen	300 196 €
× Coefficient	3,75 ans
− Endettement financier à long terme	34 240 €
+ Trésorerie excédentaire	0 €
Résultat de la méthode	**1 091 495 €**

La rentabilité d'exploitation (EBE moyen) est multipliée par un nombre d'années usuel dans le secteur, sous déduction de l'endettement financier restant et en ajoutant la trésorerie excédentaire immédiatement disponible. L'endettement à long terme retenu s'élève à 34 k€. Aucune trésorerie excédentaire n'est ajoutée : le besoin en fonds de roulement étant négatif, la trésorerie finance pour partie des dettes d'exploitation à court terme.

Capitalisation de la CAF moyenne

CALCUL	MONTANT
CAF moyenne	254 293 €
× Coefficient	5 ans
Résultat de la méthode	**1 271 465 €**

Les ressources dégagées par l'entreprise (capacité d'autofinancement moyenne) sont multipliées par un nombre d'années, le plus souvent en relation avec la durée des financements d'une reprise.

Capacité de remboursement

CALCUL	MONTANT
CAF moyenne	254 293 €
× Part de la CAF disponible	75 %
× Durée de financement	6 ans
− Emprunts restant dus	0 €
− Renouvellement des immobilisations	107 000 €
= Capacité de remboursement	1 037 318 €
× (1 + part d'autofinancement)	125 %
Résultat de la méthode	**1 296 648 €**

Cette méthode mesure le prix qu'un repreneur peut financer : la part disponible de la CAF sur la durée d'un prêt, diminuée des emprunts restant dus et du renouvellement des immobilisations, augmentée d'une part d'apport personnel. Les emprunts restant dus (20 k€) ne sont pas déduits : la trésorerie les couvre largement. Le renouvellement des véhicules est estimé à 107 k€.

Capitalisation de la CAF et de la trésorerie

CALCUL	MONTANT
CAF moyenne	254 293 €
× Coefficient	5 ans
+ Trésorerie excédentaire	0 €
Résultat de la méthode	**1 271 465 €**

La capacité d'autofinancement moyenne est multipliée par le nombre d'années correspondant à la rentabilité attendue d'un acquéreur ; la trésorerie excédentaire disponible s'y ajoute.

8. Méthode combinée

Méthode fiscale (combinée)

CALCUL	MONTANT
Moyenne des méthodes patrimoniales	1 455 241 €
× Pondération	75 %
Moyenne des méthodes de rentabilité	1 207 478 €
× Pondération	25 %
Résultat de la méthode	**1 393 300 €**

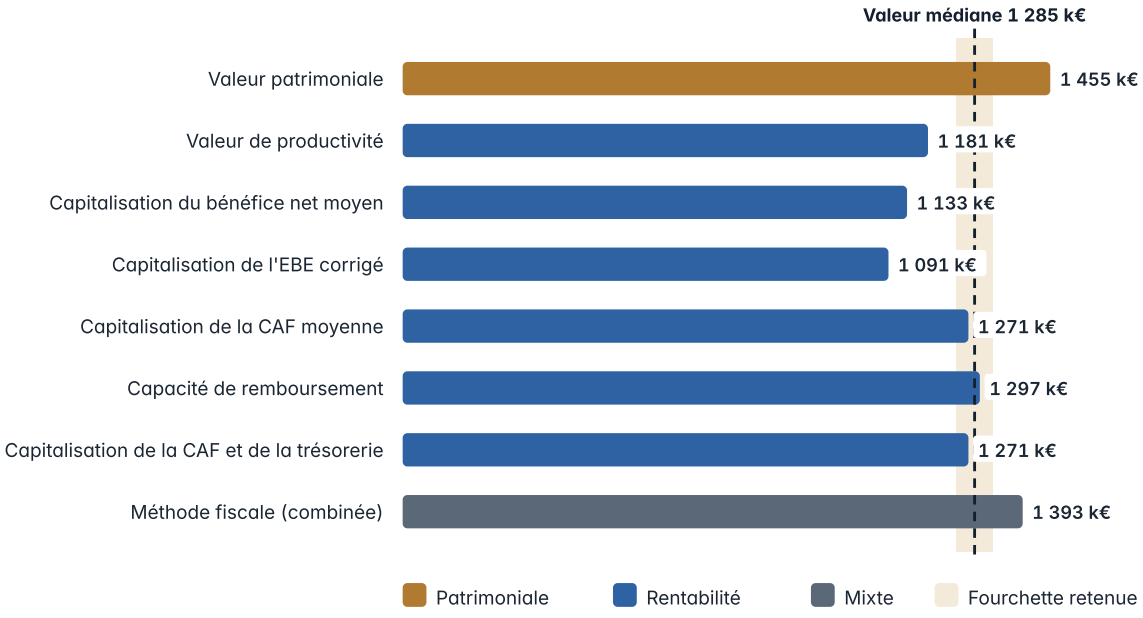
Cette méthode combine la moyenne des valeurs patrimoniales et celle des valeurs de rentabilité selon des pondérations adaptées au secteur et à la taille de l'entreprise, conformément à l'approche multicritère retenue par l'administration fiscale. Le poids de 75 % donné à l'approche patrimoniale reflète l'importance des autorisations de stationnement dans la valeur d'une entreprise de taxis.

9. Synthèse et pondération

> Les trois moyennes pondérées des 8 méthodes s'établissent entre **1 244 079 €** et **1 326 198 €**.

MÉTHODE	FAMILLE	VALEUR	MOYENNE	PATRIMOINE	RENTABILITÉ
Valeur patrimoniale	Patrimoniale	1 455 241 €	5,0	3,0	1,0
Valeur de productivité	Rentabilité	1 180 508 €	1,0	1,0	3,0
Capitalisation du bénéfice net moyen	Rentabilité	1 133 288 €	1,0	1,0	3,0
Capitalisation de l'EBE corrigé	Rentabilité	1 091 495 €	1,0	1,0	3,0
Capitalisation de la CAF moyenne	Rentabilité	1 271 465 €	1,0	1,0	3,0
Capacité de remboursement	Rentabilité	1 296 648 €	1,0	1,0	3,0
Capitalisation de la CAF et de la trésorerie	Rentabilité	1 271 465 €	1,0	1,0	3,0
Méthode fiscale (combinée)	Mixte	1 393 300 €	1,0	1,0	3,0
Valeur pondérée			**1 326 198 €**	**1 300 389 €**	**1 244 079 €**

Valeur obtenue par chaque méthode (k€)



FOURCHETTE DE VALEUR

Arrondie au millier d'euros, la valeur de la SAS ARVERNIS MOBILITÉ se situe entre **1 244 000 € et 1 326 000 €**, soit une valeur médiane de **1 285 000 €**.

10. Conclusion de l'expert-comptable

> Au terme de nos travaux, nous estimons la valeur de la SAS ARVERNIS MOBILITÉ au 30 juin 2025 entre **1 244 000 € et 1 326 000 €**, avec une valeur médiane de **1 285 000 €**.

Les 8 méthodes donnent des valeurs comprises entre 1 091 k€ (capitalisation de l'EBE corrigé) et 1 455 k€ (valeur patrimoniale). Les 6 méthodes de rentabilité se situent entre 1 091 k€ et 1 297 k€ : elles reflètent une rentabilité élevée et récurrente.

La moyenne équilibrée (1 326 k€) forme le haut de la fourchette et la moyenne orientée rentabilité (1 244 k€) le bas. La médiane constitue une base de négociation raisonnable pour une cession des titres.

Un travail sur les points faibles relevés au diagnostic, en premier lieu la délégation, doit permettre de défendre le haut de la fourchette.

Points de vigilance

- Dépendance au dirigeant : la transmission doit organiser la reprise de la relation avec la clientèle et les prescripteurs de transports de patients.
- Rémunération du dirigeant : la valeur suppose une rémunération normative de 64 k€ brut. Un écart durable modifierait la rentabilité retenue.
- Autorisations de stationnement : leur régime (cessibilité, durée de validité) dépend de leur date de délivrance. Il doit être vérifié pour chacune avant toute transaction, car il conditionne la plus-value retenue sur la clientèle.
- Transport de patients : une part de l'activité dépend des conventions avec l'assurance maladie. Une évolution de leurs conditions tarifaires affecterait la rentabilité.

Cette estimation est établie à la date indiquée et pour l'usage décrit. Elle constitue une base de négociation : le prix d'une transaction résulte de l'accord des parties et peut s'en écarter.

Fait à Voiron, le 12 septembre 2025

Philippe MASSOUBRE

Expert-comptable et commissaire aux comptes · ExpertComptablenLigne.fr

11. Annexe : méthodologie et glossaire

- **Moyennes pondérées** : chaque exercice reçoit un poids croissant avec sa date (1 pour le plus ancien).
- **Bénéfice moyen** : résultat courant de chaque exercice, corrigé de la rémunération normative du dirigeant, après impôt théorique au taux normal, pondéré.
- **CAF moyenne** : bénéfice retraité augmenté des dotations aux amortissements, pondéré.
- **Fourchette** : plus faible et plus forte des trois moyennes pondérées, arrondies au millier d'euros ; la valeur médiane en est le milieu.

Un projet de cession, de transmission ou de rachat ?

Ce rapport est un exemple anonymisé des évaluations réalisées par ExpertComptablenLigne.fr : approche multicritère, grandeurs pondérées, fourchette argumentée. Le rapport est remis rapidement, à prix fixe, après réception de votre dossier complet.

Premier échange : déposez votre dossier, gratuitement et sans engagement, sur **www.expertcomptablenligne.fr/depot** ; nous l'examinons avant toute commande. Conseil stratégique du dirigeant : **www.strategiedirigeant.com**